

PANNEAUX DE PARTICULES ET DE FIBRES



Organisme certificateur : FCBA

Produit concerné : panneaux de particules et de fibres

Mise en œuvre : usage travaillant en milieu présentant des risques d'humidification (plancher, toiture...)

Exigences minimales pour prétendre à la certification :

- Définition du produit : panneaux dérivés du bois constitués de particules et liant
- Classe d'emploi 2
- Cohésion du panneau à sec et après épreuve cyclique
- Résistance mécanique (module de flexion)
- Dimensionnement et masse volumique
- Emissions de formaldéhyde conformes aux normes en vigueur
- Gonflement en épaisseur

Caractéristiques évaluées par la certification :

- Conformité des dimensions et respect des tolérances dimensionnelles
- Tolérance sur la masse volumique
- Taux d'humidité
- Gonflement en épaisseur après immersion de 24 heures et après épreuve cyclique
- Cohésion interne à sec et après épreuve de vieillissement
- Modules d'élasticité et contrainte de rupture en flexion
- Teneur en formaldéhyde

Normes principales de référence :

- NF EN 309-316
- NF EN 312
- NF EN 622-5
- NF EN 120
- NF EN 310
- NF EN 317
- NF EN 319
- NF EN 321
- NF EN 322
- NF EN 323



Liste des produits certifiés sur www.fcba.fr